

MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Vols de deux roues en série, deux auteurs présumés renvoyés devant la justice

**Une importante enquête menée par la police judiciaire neuchâteloise sous la direction du Ministère public a permis de mettre au jour une série de vols de motos et de vélos électriques perpétrés dans 13 cantons suisses. Deux hommes, actuellement en détention provisoire, sont soupçonnés d'être à l'origine de ces délits commis en 2023 et 2024, causant un préjudice total de plus de CHF 900'000.--**

Une vaste affaire de vols de motos et de vélos électriques, survenue dans le canton de Neuchâtel et dans 12 autres cantons, a été élucidée par la police judiciaire sous l'égide du Ministère public. Les faits remontent à l'année 2023, lorsque les premiers vols ont été signalés. Le mode opératoire des malfaiteurs consistait à cibler des véhicules de grosse cylindrée mis en vente par des particuliers sur des plateformes de petites annonces. En se faisant passer pour des acheteurs, les auteurs parvenaient à obtenir des informations sensibles, notamment l'emplacement des véhicules, qu'ils dérobaient ensuite. Les biens volés étaient acheminés et revendus clandestinement en France.

L'enquête a été déclenchée au début de l'année 2024 à la suite d'un vol commis au Val-de-Ruz. Celle-ci a permis l'arrestation de deux suspects durant les semaines qui ont suivies. Le Ministère public a alors ouvert une instruction pénale, laquelle a permis de retracer l'ensemble des actes délictueux imputés aux deux individus. Ceux-ci sont actuellement en détention provisoire.

Les suspects sont deux hommes âgés de 24 ans et domiciliés en France : l'un est ressortissant français et l'autre est ressortissant turkmène.

#### Un préjudice important, de multiples infractions et 65 victimes

Le préjudice est conséquent : 39 motos et 19 vélos électriques ont été volés, pour une valeur totale estimée à CHF 907'000. --, et des dommages matériels s'élevant à plus de CHF 32'000. --. Les véhicules volés, écoulés dans des pays tiers, n'ont pas été retrouvés. Les auteurs présumés sont également soupçonnés d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, d'usurpation d'identité et d'infractions à la loi sur la circulation routière. Ils feront l'objet d'un renvoi devant le Tribunal criminel.

Au total, 65 personnes, réparties sur 13 cantons, se sont constituées parties plaignantes. Le Ministère public du canton de Neuchâtel assure la coordination des procédures pénales pour l'ensemble des cantons concernés.

Cette affaire a mobilisé de nombreuses ressources de la police judiciaire neuchâteloise, notamment le commissariat de répression des infractions au patrimoine, la brigade d'analyse criminelle et de coordination ainsi que le commissariat forensique.

#### Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 13 juin 2025